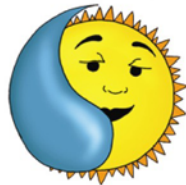


Projet d'implantation d'un port méthanier À Gros Cacouna

Mémoire rédigé et présenté par

L'Étape Normandie **Rivière-du-Loup**



61, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2Z8
(418) 867-1945

Au

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

Déposé le 8 juin 2006

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de l'organisme	3
1.1 MISSION.....	3
1.1.1 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AVEC	3
1.2 LA STRUCTURE.....	4
1.2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.2.2 L'ÉQUIPE TERRAIN.....	5
1.3 LES PARTENAIRES DE L'ÉTAPE	5
2. Pourquoi L'Étape s'intéresse à ce projet ?	6
2.1 INTÉRÊTS GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 DES PLANTATIONS DE SAULES, POURQUOI ?	8
2.2 INTÉRÊTS DIRECTS : ATTÉNUER LES IMPACTS DU PROJET.....	11
2.3 INFLUENCE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE	12
3. Projet acceptable pour le milieu. Des solutions...	12
3.1 LA QUALITÉ DE L'AIR ET LES GAZ À EFFET DE SERRE.....	12
3.2 LES NIVEAUX DE BRUIT ET LA POUSSIÈRE.....	13
3.3 LA BEAUTÉ DU SITE.....	14
3.4 L'ATTÉNUATION DES PERTURBATIONS.....	15
3.5 L'ATTRACTION DE LA FAUNE.....	15
4. Prise de position face au projet et conclusion	16
Bibliographie	17



1. Présentation de l'organisme

1.1 Mission

L'Étape Normandie/Rivière-du-Loup (L'Étape) est un organisme sans but lucratif doté d'une mission à deux volets. Le premier : L'insertion sociale de jeunes adultes (16 et 30 ans), très éloignés du marché du travail. L'Étape s'engage aux côtés de ces jeunes, en leur fournissant un encadrement stable afin de favoriser l'acquisition de compétences personnelles pour la progression de leur insertion et/ou leur retour à l'école. Le deuxième volet, lequel permet la concrétisation du premier, c'est «l'écologie et l'environnement». Globalement ce volet consiste en la réalisation de projets concrets pouvant mieux intégrer les actions de l'homme, dans des perspectives d'utilisation économique, environnementale et écologique du saule et d'autres végétaux

1.1.1 Recherche et développement avec *Salix viminalis*

Dans une perspective de développement durable, l'Étape est impliquée dans la réhabilitation des sites dégradés et contaminés par des métaux lourds et dans le traitement des eaux usées. Son expérience s'échelonne sur quatre années et regroupe des spécialistes qualifiés et reconnus.

En 2003, sous la supervision de Monsieur Jean Teodorescu, ing. Agr., chargé de projet à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV), L'Étape, à titre expérimental, a mis en place une plantation écologique de saules, sur un terrain gracieusement fourni par la Ville de Rivière-du-Loup. Ce terrain est situé à 200 mètres à l'ouest du déversoir à neige et à proximité des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées. Il s'agit d'un projet pilote dans l'Est du Québec. La réussite de cette première plantation a permis à L'Étape d'orienter concrètement le développement de son volet «écologie et environnement».

En 2004, toujours sous la supervision de l'IRBV, la plantation est agrandie avec 1 500 nouveaux plants, desquels 3 000 boutures ont été récoltées. La plantation obtient des résultats de croissance performants, comparables aux résultats obtenus en Europe et aux «Etats-Unis».

Avec le département de l'environnement de la Ville de Rivière-du-Loup, L'Étape a élaboré et réalisé un plan d'aménagement de haies brise-vent autour des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées. Ces haies contiennent pas moins de 3 500 saules. Ce site expérimental conjoint avec la Ville de Rivière-du-Loup sert aussi pour la production de boutures de tiges nécessaires pour débiter d'autres plantations.

En 2005, 16 000 saules osiers ont été plantés. Des discussions ont été entamées pour un nouveau projet pilote avec une municipalité rurale et une association de riverains (permanents et saisonniers). Le caractère novateur de ce projet : la revitalisation des berges et la filtration de l'eau. Ensuite, L'Étape a obtenu un contrat qui s'échelonne sur une période de 3 ans, pour la construction d'un mur végétal brise-vent (anti-odeur, filtration de l'air), pour une entreprise située dans le parc industriel de Rivière-du-Loup. Ce projet est également associé à un contrat d'aménagement horticole (architecture végétale) pour l'embellissement visuel du site de cette usine.

En 2006, pour deux sites d'usines situées à des endroits différents géographiquement, L'Étape négocie actuellement un contrat pour le traitement du lixiviat généré par l'entreposage à ciel ouvert des résidus de la transformation du bois. L'autre application : la filtration et la décontamination des eaux d'une rivière située à proximité du second site visé.

La plantation expérimentale de Rivière-du-Loup accueillera cette année, deux nouveaux clones de saule fournis par l'IRBV (*Salix myabeana*, SX64 et SX67), ce qui nous permettra de comparer les résultats de croissance avec ceux de *Salix viminalis*.

1.2 La structure

1.2.1 Le conseil d'administration

Les affaires de L'Étape sont gérées par un conseil d'administration composé de cinq bénévoles. Ces personnes sont motivées par les deux volets de la mission de la corporation : l'insertion et l'écologie. Ils proviennent de secteurs d'activité très différents : du technicien forestier à l'enseignant à la retraite, en passant par l'acupuncteur.

1.2.2 L'équipe terrain

Les activités de L'Étape sont actuellement assurées de façon sporadique par une équipe restreinte de trois personnes :

- 1 chargée de projet
- 1 biologiste spécialisée en écologie
- 1 technicienne en insertion sociale

1.3 Les partenaires de L'Étape



La Ville de Rivière-du-Loup

Partenaire de premier ordre, la Ville s'est associée dès le départ à notre projet d'expérimentation scientifique. Nos discussions avec le maire, Monsieur Jean D'Amour ont été fructueuses. En effet, la Ville a disponibilisé ses terrains, pour permettre à L'Étape de créer la première plantation expérimentale de saules osiers la plus à l'est de la province de Québec. Depuis quatre ans, la Ville de Rivière-du-Loup a investi pas moins de 20 000\$ dans les activités de L'Étape. De plus, son directeur de l'environnement, Monsieur Éric Côté, collabore à titre d'expert dans l'aspect R & D de nos activités, de même qu'à l'élaboration de projets conjoints en matière d'écologie et d'environnement.



L'Institut de recherche en biologie végétale

L'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) est une corporation issue du partenariat entre le Jardin botanique et l'Université de Montréal. Ses chercheurs relèvent de l'une ou l'autre des deux institutions et les recherches qu'ils conduisent, s'inscrivent dans la programmation scientifique générale de l'IRBV.

Nos personnes-ressources : **Monsieur Michel Labrecque**, M.Sc Université de Montréal, botaniste - Chef de la division recherche et développement scientifique, Conservateur du Jardin botanique de Montréal et **Monsieur Jean Teodorescu**, Ing. agr., chargé de projet, IRBV.

Depuis 1995, l'équipe de Monsieur Labrecque, mène une étude pilote de culture intensive sur courtes rotations des espèces ligneuses à croissance rapide, (*Salix spp*, *Populus spp*, *Acer spp*, etc.), sur plusieurs sites et dans différentes conditions climatiques du Québec. En 2003, ils choisissent Rivière-du-Loup comme premier site d'expérimentation à l'Est de la région de Montréal.

Depuis 2001, d'autres études ont été entreprises afin de réhabiliter les sites dégradés par des activités industrielles. Le travail vise essentiellement à vérifier le potentiel de différentes espèces de plantes (saules, peupliers, espèces herbacées) dans la phytoextraction et/ou la phytodégradation des contaminants organiques ou inorganiques. Les résultats obtenus sont très encourageants et permettront le développement des technologies adaptées pour chaque type de contamination et site.

La Pépinière Saint-Modeste

Cet important collaborateur apporte support technique et conseils, de même qu'une certaine partie de ses installations, pour l'entreposage de notre récolte. Ceci est le résultat de nos communications avec le Chef de pépinière, Monsieur Alain Bonneau. Voici quelques informations pertinentes sur ce collaborateur, un partenaire économique important pour la région. Au cours des années 1980, le Ministère de l'Énergie et des Ressources mettait au point un nouveau système expérimental de bouturage, nommé «Bouturathèque». Ce système repose sur une méthode de bouturage originale, qui se distingue des techniques traditionnelles par le mode d'approvisionnement en boutures et les conditions d'enracinement créées. Comme ce système peut être automatisé et exploité à longueur d'année, les infrastructures requises sont vite rentabilisées. En 1989, on lançait un projet pilote en vue d'industrialiser le système « Bouturathèque » de la pépinière forestière de Saint-Modeste.

La personne-ressource est **Monsieur Michel Rioux**, B.Sc, technicien forestier depuis 28 ans. Il occupera le poste de président du conseil d'administration dès la prochaine assemblée générale annuelle de L'Étape.

2. Pourquoi L'Étape s'intéresse à ce projet ?

2.1 Intérêts généraux

À cause de sa mission, L'étape porte une attention particulière aux changements engendrés par l'homme et qui ont un impact sur l'environnement que ce soit à petite ou grande échelle. Il va sans dire que les grandes entreprises initiatrices de projets d'exploitation, de fabrication ou autres, nécessitant l'aménagement et la construction d'infrastructures importantes comme le projet Énergie Cacouna, sont au cœur des changements positifs et négatifs qui surgissent dans notre société.

Il est clair que ces projets apportent de nombreux avantages économiques, de même que des emplois intéressants dans une région comme la nôtre. Le projet d'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna ne fait pas exception à tous les autres projets d'envergure et apporte en même temps ses désagréments environnementaux et sociaux.

L'impact sur l'emploi et l'environnement ! Voilà les aspects qui nous interpellent.

L'Étape, qui œuvre dans les domaines social et environnemental, comprend qu'il n'est pas toujours facile de tenir compte de chacun de ces aspects en même temps et avec la même considération. Dans cette optique, L'Étape dont les actions sont appuyées dans le milieu, s'est entourée de spécialistes et développe une expertise particulière avec des arbres à croissance rapide.

Un clone de saule (*Salix viminalis*) a su tailler sa place et réaliser les meilleures performances de croissance et de productivité dans les travaux de recherche effectués au Québec depuis 1995. Il est le champion de :

- la croissance
- de la dépollution
- de l'enracinement

Il atteint, à sa maturité, une hauteur de 6 – 7 mètres et il est capable de reprendre la croissance à partir de souches après chaque récolte de biomasse aérienne. Il purifie l'air en accumulant dans sa biomasse de tiges et branches récoltables, plus de 30 tonnes de CO² par hectare par année. Il a la capacité d'extraire et de décontaminer les sols qui contiennent des métaux lourds comme le cadmium, le plomb, le zinc et le cuivre.

Contrairement à tous les autres types d'arbres, il suffit de planter une partie de sa tige pour que celle-ci s'enracine en une semaine seulement. Le même arbre se renouvelle plusieurs fois. Ce qui veut dire qu'on le coupe en une ou plusieurs tiges que l'on plante. La coupe de tiges, ou recépage, se fait sur des cycles courts de 3 ans et la durée de vie d'une plantation est évaluée à 30 ans.

2.1.1 Des plantations de saules, pourquoi ?

- Pour la recherche scientifique

↳ En collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)

↳ Comme seul plan de travail «in situ» au Nord de Montréal pour vérifier la transférabilité et le potentiel d'espèces végétales sélectionnées, dont le saule osier

↳ Dans des projets d'écologie et d'aménagement des écosystèmes en zones habitées

- Pour des fins environnementales et de développement durable

↳ Dépollution et filtration

Des eaux usées

De sites contaminés en métaux lourds et autres types de polluants tels les engrais chimiques,

Des boues d'usines d'épuration et de production porcine utilisées comme fertilisants

↳ Production de biomasse ligneuse à destination énergétique

Électricité, chauffage, production de méthanol, etc.

↳ Murs végétaux

Anti-bruit sur les autoroutes situées à proximité de secteurs résidentiels

Anti-odeur et de filtration de l'air

↳ Vente de plants en pots

↳ Artisanat (vannerie : meubles en osier, rotin)

↳ Et d'autres utilisations possibles qui seront éventuellement développées

- Pour des fins sociales et communautaires

L'Étape, dans son volet insertion, accueille et encadre des jeunes de 18 à 30 ans qui ont désespéré de jouer un rôle utile dans leur communauté. Ces jeunes sont perçus comme des marginaux sans potentiel et ils subissent l'exclusion.

Parce que L'Étape

- croit dans le potentiel de tout être humain et en sa capacité de l'utiliser
- croit que le travail est le moyen le plus efficace d'insertion, de valorisation personnelle et sociale,

l'exploitation et la commercialisation du saule permettront la mise sur pied d'une entreprise dans laquelle travailleront des personnes qui subissent l'exclusion et qui ne réussissent pas à le faire dans les entreprises conventionnelles du milieu.

- Pour le développement économique de la région

L'exploitation et la commercialisation de cette énergie «écologique » pourront solutionner des problèmes liés à l'énergie, la déforestation, l'abandon des terres ainsi qu'à l'industrie des pâtes et papiers.

↳ Énergie

Les tiges de saule, une fois récoltées et brûlées dans une centrale, peuvent générer de l'électricité. C'est la vapeur créée par le brûlage de la biomasse qui fait tourner les turbines. Cette pratique est courante en Europe. Particulièrement en Suède où la technologie est utilisée depuis 15 ans et contribue à plus d'1 % des besoins énergétiques du pays (Larsson, S. & Lindegaard, K., 2003) !

Pour le Québec et la région du Bas St-Laurent cette option n'est pas négligeable puisque la production de biomasse ligneuse à des fins énergétiques connaît actuellement un essor international (La Source, 1996). La proximité de la frontière américaine facilitera le transport entre le Bas St Laurent et les États-Unis où le marché de la bioénergie est en développement (La Source, 1996). Actuellement, des recherches sont menées avec des industries Nord-américaines quant à l'efficacité énergétique du saule de même que pour sa mise en marché.

↳ Déforestation, pâtes et papiers...

Les entreprises forestières sont nombreuses dans la région et ne sont pas à l'abri des difficultés d'approvisionnements de bois dur causés par la déforestation. Le secteur forestier présente également des perspectives restreintes et très restreintes en terme d'emplois pour les années à venir. (Source : Site Internet Emploi Québec, IMT, 2004)

Les médias, journaux, radio et télévision, de même que des revues ou publications spécialisées font régulièrement état des perspectives sombres du secteur forestier. À titre d'exemple, mentionnons seulement des événements tels que les mises à pieds, les saisons de travail plus courtes et de plus en plus, la rareté de la matière première se fait sentir. Le saule devient une alternative clé pour contrecarrer le manque de matière première dans la fabrication du papier et de panneaux particules (MDF et autres). Les nombreuses cultures de saule en courte rotation, pour produire la biomasse en quantité suffisante, prolongeront la période d'emploi des travailleurs forestiers et assureront un approvisionnement sûr et écologique. Cette nouvelle activité donnera un répit à notre forêt et lui permettra de se régénérer. Il est clair que si la région est prête à un éventuel développement du marché pour cette ressource, elle bénéficiera de retombées économiques considérables.

↳ Terres abandonnées

33 000 hectares de terres agricoles sont délaissées au Québec pour différentes raisons mais une grande quantité d'entre elles sont en fait moins rentables pour les propriétaires (Caron, C., 1994). Ces terres sont en friche et ne servent à rien. Le saule qui s'implante facilement dans les sols de qualité inférieure ou mal drainés présente une belle opportunité d'utilisation de ces terres. (La Source, 1998) Ce type de culture simple et peu coûteux intéressera fort probablement une bonne quantité de jeunes préoccupés aujourd'hui par la question environnementale et qui envisagent de demeurer en région pour continuer de développer le Bas Saint-Laurent.

Les choix liés à l'exploitation du saule sont multiples, ses diverses applications sont écologiques, durables et rentables...Voilà qui devraient aider le Bas Saint-Laurent à faire sa part dans le plan de développement durable du Québec ainsi que dans la guerre aux changements climatiques.

Soyons proactifs, prêts à toute éventualité !

2.2 Intérêts directs : atténuer les impacts du projet

Avec le projet d'Énergie Cacouna, L'Étape voit la possibilité de placer en avant plan, une technologie québécoise ayant fait l'objet d'investissements importants, de recherches et de résultats probants depuis 15 ans. À travers les travaux de Monsieur Labrecque et de l'IRBV en aménagement du territoire, notamment à Rivière-du-Loup depuis trois ans, le saule démontre qu'il représente un élément clé pour le développement local et régional. Une présentation de nos travaux et des perspectives envisagées à des personnes concernées par ce sujet à la Conférence régionale des élus du Bas Saint-Laurent, nous a confirmé cette hypothèse.

L'aménagement du site retenu par le promoteur permettrait aux différents acteurs terrain de l'environnement d'obtenir des contrats de services intéressants. Les aménagistes, les excavateurs, les producteurs de végétaux, etc. seraient fortement sollicités localement. La main-d'œuvre spécialisée serait davantage utilisée, répondant ainsi aux besoins et aux craintes des jeunes au niveau de cette catégorie d'emplois. Ces craintes ayant été clairement exposées par la Commission jeunesse lors des séances publiques d'information. Des emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires seraient aussi créés.

Concrètement, voici comment se traduit l'intérêt direct de L'Étape dans ce projet.

Un aménagement d'envergure de saules sur le site du port méthanier à Gros Cacouna atténuerait considérablement les impacts du projet dans son ensemble, favoriserait son implantation et une intégration plus harmonieuse avec la beauté du paysage.

Le BAPE, par le biais de ces audiences publiques, permet aux différents groupes ou individus de s'exprimer sur les projets proposés par les entreprises. Étant conscient de notre statut de même que de notre place dans la communauté où peut être implanté le port méthanier d'Énergie Cacouna, l'Étape utilise cette tribune afin de démontrer que son savoir-faire en écologie/environnement aiderait grandement le promoteur à minimiser les impacts de son projet.

2.3 Influence sur l'environnement et la qualité de vie

Selon les études d'impact réalisées par le promoteur, l'environnement et la qualité de vie des résidents de la région ne seront pas affectés de façon significative, tant lors de la préparation du site, de la construction du port que durant son exploitation. L'ensemble des ressources affectées a une valeur élevée, mais les mesures d'atténuation ont également leur force.

L'Étape, après avoir pris connaissance des différents documents publiés par le promoteur et le BAPE, pense que les mesures d'impacts sont adéquates. Cependant, nous sommes d'avis que des mesures supplémentaires devraient être prises pour l'atténuation des impacts sonores, visuels, récréatifs. À notre avis, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les impacts sur la faune et la flore devraient être regardés et analysés de nouveau par le promoteur.

3. Projet acceptable pour le milieu. Des solutions...

L'Étape croit que le projet d'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna est acceptable dans le milieu à certaines conditions. Il est impératif que les impacts cités plus haut soient atténués au maximum même s'ils sont déjà inférieurs aux limites exigées par les gouvernements. Les infrastructures mises en place par le projet doivent s'intégrer totalement au paysage afin que l'esthétisme du secteur soit préservé, voire amélioré, de tous les points de vue accessibles, tant pour les résidents permanents que saisonniers, de même que pour les touristes de passage dans le secteur de Cacouna. Nous connaissons la fierté de la population de Cacouna, en ce qui a trait à la beauté pittoresque de l'île du Gros-Cacouna...

Afin de s'assurer que le projet s'intègre le plus harmonieusement possible dans le milieu, l'Étape revient sur certains aspects de l'étude d'impact ainsi que sur les mesures d'atténuations qui y sont décrites.

3.1 La qualité de l'air et les gaz à effet de serre

En se référant aux études d'impact du promoteur, celles-ci démontrent que les émissions de gaz à effet de serre sont non significatives par rapport aux autres sources de la zone d'étude. Les émissions sont

tout même de l'ordre de centaine de milliers de tonnes par année (131 623 tonnes/année) pour 70 ans d'exploitation et ce, sans compter la préparation de terrain et la construction du port (Golder & al., 2006). Pour le commun des mortels, ces chiffres sont évidemment effroyables mais comparons donc ces données avec celles afférentes au transport routier sur une base annuelle. Dans le type de projet d'envergure qui nous préoccupe ici, nous croyons qu'il faut placer certains aspects en perspective et tenir compte du contexte environnant.

Voici les données émises par le «Guide 2004 de consommation de carburant des véhicules». Une voiture émet en moyenne 0,2016 Kg de CO²/Km et un québécois effectue environ 20 000 Km par année ce qui totalise 4 tonnes de CO² par habitant par année. Juste pour la région de Rivière-du-Loup cela représente 150 000 tonnes de CO² par année. De plus, il ne faut pas oublier que plusieurs entreprises élimineraient une grande partie de leurs émissions nocives de CO², en utilisant le gaz naturel qui deviendra disponible avec le projet Énergie Cacouna.

Le promoteur peut réduire de façon sûre ses émissions en décidant de favoriser la mise en place d'une plantation d'arbres autour du site et sur tout terrain abandonné et disponible à proximité. Le processus d'absorption du CO² d'une seule plantation de saules d'un hectare, permet de réduire les émissions de CO² de 30-40 tonnes par année. Si on utilisait le saule en plantation dont les recépages s'effectuent au 3-4 ans et qui génèrent de 15 à 20 tonnes de matière sèche, la biomasse ainsi produite pourrait être utilisée comme bioénergie ou dans la fabrication de pâtes et papier (La Source, 1996).

3.2 Les niveaux de bruit et la poussière

Les niveaux de bruit moyens enregistrés dans la zone d'étude pour le jour et la nuit sont sous les critères minimaux exigés du MDDEP, selon l'étude d'impact du promoteur. Le problème n'est pas tant le niveau mais la nature du bruit la plupart du temps! Certains sons sont beaucoup plus agressant que d'autres.

Ce qui nous préoccupe, ce sont les niveaux évalués pour la période d'exploitation du port. Selon nous, ces bruits deviendront irritants pour la faune du marais de Gros Cacouna ainsi que pour les résidents temporaires des chalets situés du côté nord, si les niveaux de bruit ne sont pas atténués au maximum.

Les arbres à croissance rapide comme *Salix viminalis*, amènent une fois de plus un élément de solution pour ce projet : **le mur anti-bruit**.

L'équipe de l'IRBV a expérimenté ce type de structure fort intéressante aux abords de l'autoroute 116, à Saint-Bruno. Les résultats de cette expérimentation ont démontré que l'utilisation du saule dans la fabrication d'une barrière de son représente une solution simple, écologique et très efficace. (Labrecque, M. et Teodorescu, T.I., 2005) Les allemands ont également effectué des tests prouvant l'efficacité de ces structures avec des valeurs de 31 dB (ETS. 2004).

Étant formé de branches feuillues, ce type de mur pourra également filtrer l'air en captant une bonne partie des particules de poussière provoquées par les déplacements des camions et autres véhicules. Il est donc clair que l'aménagement de barrières végétales autour du site, le long des routes de service du port ainsi qu'aux endroits les plus stratégiques augmenterait l'efficacité des mesures d'atténuation déjà entreprises par Énergie Cacouna (bruit et poussière).

3.3 La beauté du site

La population de Cacouna, constituée de 1800 âmes, est fière de son village et démontre clairement son mécontentement concernant la construction et l'exploitation du port méthanier. Reconnu par l'Association des plus beaux villages du Québec, Cacouna présente une vitalité incroyable. Les gens aiment le paysage et veulent à tout prix le maintenir afin que les enfants de leurs enfants puissent jouir à leur tour, de cette nature verdoyante et généreuse.

Étant déjà fortement perturbé, ce lieu apparaissait idéal et le promoteur, quant à lui, voyait Gros-Cacouna comme un emplacement judicieux étant donné sa vocation commerciale et portuaire déjà existante. Vous serez sans doute d'accord avec nous que des installations comme la Tour Eiffel, les montagnes russes du parc de La Ronde ou le pont de la Confédération sont des infrastructures inesthétiques aux yeux de certains. Les critères d'appréciation de la beauté étant une question propre à chaque individu, cet aspect devient donc très subjectif. Alors, dans cet ordre d'idée, il suffit d'intégrer les éléments les plus évocateurs, particulièrement les cuves de stockage, aux composantes naturelles du paysage ou encore de les camoufler.

L'homme n'a pas seulement la capacité de construire des bâtiments. Il s'est montré fort débrouillard dans la conception de jardins et d'aménagements naturels au cours du dernier millénaire. Mentionnons à titre d'exemple : Le Jardin botanique de Montréal, Les Jardins de Métis, les Floralties, les Mosaïcultures, etc. Il est donc possible de jumeler le génie en bâtiment et l'architecture, avec l'art du paysagiste. Demander à Gaudi, le créateur du Parc Güell à Barcelone ? L'Étape est convaincue que l'esprit innovateur des uns, associé au côté visionnaire des autres donnerait des résultats surprenants.

3.4 L'atténuation des perturbations

Parmi les préoccupations exprimées, lors des diverses consultations publiques, figuraient les perturbations causées par l'implantation du port méthanier de même que les perturbations déjà existantes sur ce site.

Les promoteurs, ont clairement signifié qu'ils étaient responsables des compensations environnementales et de la bonification du milieu. Des démarches ont apparemment été entreprises avec le Comité d'amélioration du marais pour la valorisation du milieu. Ce qui nous apparaît comme une initiative positive du promoteur qui démontre ses engagements par des gestes concrets.

Le saule s'implante facilement sur des terres perturbées et hostiles, si elles sont bien entretenues et fertilisées. A long terme, les plantations de saules améliorent la structure du sol (Labrecque, M, 2000). Si un plan d'aménagement est prévu par le promoteur pour la réhabilitation du milieu ainsi perturbé, le saule, dans ce cas-ci, présente un potentiel évident et devient la solution toute indiquée. Une solution logique, écologique, simple, économique, accessible ici localement et par-dessus tout... **RAPIDE.**

3.5 L'attraction de la faune

L'Étape connaît les impacts du projet sur la faune aviaire répertoriée. Sans prétendre que les plantations de saules sauvegarderont la situation telle qu'elle est aujourd'hui, nous désirons quand même mentionner que les plantations de saules attirent énormément les oiseaux. Des études menées par André A. Dhondt et Keila V. Sydenstriker ont démontré que les cultures de saule attirent une grande variété d'oiseaux nicheurs.

Au cours des saisons de croissance, les chercheurs se sont aperçu que la densité des populations, ainsi que la biodiversité des espèces augmentaient. Avec son feuillage dense, le saule présente également un couvert sûr pour les petits mammifères et autres animaux.

4. Prise de position face au projet et conclusion

L'Étape, après avoir suivi le déroulement des consultations et pris connaissance du volumineux dossier de l'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna, réagit et se prononce positivement face au projet. Dans la mesure où le promoteur porte attention à nos attentes, de même qu'à celles d'autres groupes préoccupés par les questions d'écologie ou d'environnement et dans la mesure où il entend faire de nos propositions (solutions), des réponses applicables pour l'atténuation maximale des impacts qu'il a lui-même identifiés, L'Étape croit que le projet peut recevoir l'aval des instances concernées dont le BAPE.

4.1 Conclusion

« SOLUTION » tel était le thème initiateur et le fil conducteur pour la rédaction et le dépôt de ce mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Les objectifs poursuivis :

- ☞ mettre en évidence une technologie d'ici, supportée par des gens d'ici dont les retombées profiteront aux gens d'ici;
- ☞ saisir l'opportunité d'enrichir, développer et doter notre région d'une technologie d'avant-garde en matière d'écologie, d'environnement et de développement durable
- ☞ permettre la réalisation d'un projet majeur pour notre région en proposant des solutions simples, efficaces et concrètes, pour l'atténuation maximale des impacts du projet.

Cette solution : un plan d'aménagement acceptable, basé sur la plantation d'arbres à croissance rapide et d'autres espèces végétales adaptées aux conditions locales.

Pour L'Étape Normandie/Rivière-du-Loup,

Alexandra Roio, biologiste
Spécialisée en écologie

Michel Rioux, B.Sc, technicien forestier
Administrateur de la corporation

Bibliographie

1. CARON, C., Revalorisation des terres en friches. In : Desmarais C., editor. L'arbre en ville et à la campagne, Montréal : Actes de colloques, 1994. p.37-41.
2. DHONDT, A.A., SYDENSTRIKER, K.V. 2001. Avian Biodiversity Studies in Short Rotation Woody Crops. Laboratory of Ornithology, Cornell University. New York. 6 pages.
3. GOLDER ET ASSOCIÉ, 2006, étude d'impact sur l'environnement : Synthèse, Québec, Canada, 50 pages.
4. LABRECQUE, M., TÉODORESCU, I.T. 2000. Le potentiel des saules pour l'aménagement du territoire en zones rurales. Congrès annuel de l'AQGV, Québec 24 au 27 octobre 2000.
5. LABRECQUE, M., TÉODORESCU, I.T. 2005. Research Note : Preliminary evaluation of a living willow sound barrier along Highway in Quebec, Canada. Journal of Arboriculture 31(2). p. 95-98.
6. LARSSON, S., LINDEGAARD, 2003, Agrobränsle AB, SE-701, 17, Örebro, Sweden.
7. LA SOURCE. La biomasse, une solution énergétique issue du Haut-Saint-Laurent. H.Théoret. Publié le 7 août 1996, p.3F.
8. LA SOURCE. Les agriculteurs sont sollicités pour produire de la biomasse. H.Théoret. Publié le 7 octobre 1998, p.3

Sites Internet

<http://oee.nrcan.gc.ca> Guide 2004 de consommation de carburant des véhicules
www.etsluk.com

www.emploiquebec.net

